MAIRIE D'ABBECOURT
26, rue de Courcelles BP 80009
60430 ABBECOURT
09 62 60 44 03
03 44 89 23 58
Abbecourt.commune@orange.fr

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 09 Septembre 2015

L'an deux mil quinze, le neuf septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHEAUME Jean-Jacques, Maire, qui procède à l'appel des présents.

Etaient présents : MM. ANTHÉAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, EVAIN Mireille, ALEIXO Guylène, AVONTURE Jacky, BONTEMPS Christophe, BOUFFLERS Philippe, GOSSART Brigitte, RENARD Brigitte, ROBERT Chantal, THOMAS Ginette, TREVIN Claude, WANEQUE Jean-Pierre.

Etaient absents : M. DESLIENS Pierre qui a donné procuration à M. ANTHÉAUME Jean-Jacques.

Date de convocation : 03/09/2015
Secrétaire de séance : Monsieur BONTEMPS Christophe

1 : Délibération sur les tarifs de location des tables et des chaises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe, à compter du 1er octobre 2015, les nouveaux tarifs de location des tables et des chaises à :

		Livrées	Emportées
2 tables	10 chaises	15 €	5 €
4 tables	20 chaises	20 €	10 €
6 tables	40 chaises	25 €	15 €

20 chaises	15 €	5 €
40 chaises	20 €	10 €

2 : Délibération sur les tarifs de location de la maison du village.

Mr le Maire expose au conseil municipal que les frais de ménage de la maison du village sont en augmentation.

Par conséquent, le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe, à compter du 1er octobre 2015, les nouveaux tarifs de location de la maison du village au public à :

400 € pour les habitants d'Abbecourt, Mattencourt et le Gros Poirier.

700€ pour les personnes extérieures aux villages d'Abbecourt, Mattencourt et le Gros Poirier.

3 : Cimetière.

Mr le Maire expose au conseil municipal que les travaux du columbarium sont terminés.

Par conséquent, le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe, à compter du 1er octobre 2015, les tarifs des concessions à :

	15 ans	30 ans	50 ans
concessions 2X1		200 €	300 €
concessions 1X1		125 €	175 €
case columbarium	300 €	450 €	600 €
jardin du souvenir	GRATUIT		
gravage et pose de plaque	A la charge des familles		

4 : Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée).

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 prévoit la mise en place d'un outil, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), permettant de prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

Le projet d'Ad'AP doit être déposé dans les douze mois suivant la publication de l'ordonnance, donc au plus tard le 27 septembre 2015.

Mr le Maire expose les travaux rendus obligatoires concernant l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite sur la commune d'Abbecourt.

Sont concernés en ERP (Etablissement Recevant du Public):

- La mairie,
- L'école,
- L'église,
- La maison du village.

Et en IOP (Installation Recevant du Public) :

- Le Cimetière.

Le planning prévoit :
- 1ère année : Une mise aux normes de l'alarme de la maison du village pour les personnes malentendantes par l'installation d'une alarme visuelle.
- 2ème année : Mairie, installation d'une rampe d'accès à la salle de motricité.
- 3ème année : refonte des accès à la Mairie, l'église et le cimetière.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Mr le Maire à déposer le planning prévisionnel en préfecture pour le 27 Septembre 2015.

5 : Présentation du rapport d'activité du SE60.

Mr le Maire, ANTHEAUME Jean-Jacques, présente au conseil municipal le rapport d'activité du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60).

Parmi les faits marquants, sont relevés :

417 délégués titulaires et suppléants ont été désignés au comité syndical après les élections municipales de Mars 2014.

Répartis en 40 secteurs Locaux d'Energie.

Acquisition d'un immeuble à Tillé que les équipes du SE60 ont intégré début novembre 2014.

Le transfert de la compétence « Investissements en éclairage Public » initié fin 2013 a rencontré une très large adhésion des communes. Fin 2014, 80% des adhérents, soit 364 communes avaient transféré cette compétence au SE60.

Fin 2014, le SE60 a lancé des groupements d'achat d'énergie, d'abord de gaz puis d'électricité.

L'identité visuelle a aussi été revue.

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité ce rapport.

6. Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'assainissement.

Mr le Maire, ANTHEAUME Jean-Jacques, présente au conseil municipal le rapport d'activité du délégataire pour l'assainissement.

Parmi les chiffres clés :

312 abonnés, 31 abonnés à l'Epine.

Une capacité de dépollution de 1 500 habitants.

Volume traité de 26 397 m^3 en 2014.

Aucune non-conformité des analyses.

100% de conformité des rejets correspondent aux directives européennes.

Le contrat signé en 2007 est valable 12 ans, soit jusqu'en 2019.

La communauté de commune devrait reprendre cette compétence en 2020.

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité ce rapport.

7. Attribution des noms de rues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe, les nouveaux noms de rues :

- Rue du Calvaire, située entre la Grande Rue et la rue de Courcelles, nommée précédemment Grande Rue.
- Impasse des Plantes, correspondant à l'actuelle impasse située au Gros Poirier et donnant dans la cour des entreprises installées au Gros Poirier.
- Rue de Ric Peine, ancien chemin dit de Ric Peine.

8. Etude pour réalisation d'une allée piétonne rue du Bachinet.

Mr le Maire, ANTHEAUME Jean-Jacques, propose au conseil municipal de réfléchir à la mise en place d'un chemin piéton rue du Bachinet.

Cette rue étant fréquentée chaque jour par les jeunes du village se rendant de l'arrêt de bus au centre village et inversement.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire, ANTHEAUME Jean-Jacques à lancer une étude d'aménagement auprès de l'ADTO.

9. Point sur les travaux.

- Rue du Pont au Bray : Les travaux d'enfouissement du caniveau sont terminés.

- Columbarium au cimetière : Les travaux sont terminés.

- Rue des Novalles : les rails de sécurité ont été retirés.

- Les terres de la rue du Pont au Bray ont été utilisées pour améliorer l'aménagement de la mare des Patis.

- Porche de L'église : La grille a été réceptionnée et sera posée en octobre.

- Fosse du chemin de la Cavée (rue de Montreuil) : son pompage est prévu prochainement.

- Rond-Point du Gros Poirier : Les travaux vont débuter en octobre.

10. Questions diverses.

- une table de ping pong a été restaurée puis installée à l'arrière de la maison du village.
- Le terrain de pétanque a été nettoyé et réaménagé.

La séance est levée à 20h10, le Maire clos le conseil municipal.

Le Secrétaire de séance, Le Maire,

Mr BONTEMPS Christophe Mr ANTHEAUME Jean Jacques.